

Les travaux suivants seront effectués ou entrepris avant la fin de l'année financière courante: Travaux: Big Bras-d'or, Acquisition et réparation de chemin. Bras-d'or, Locaux—Amélioration de l'intérieur. North Sydney, Quai; Immeuble fédéral—Amélioration de rampe; Bureau de poste—Amélioration générale. Sydney, Immeuble fédéral—Réparation de couvertures; Couvre-sols; Rénovation du «C. & C.A.»; Travaux intérieurs de peinture de l'entrepôt des Postes; Travaux de rénovation des locaux de l'OMU; Travaux de réfection—Travail; Rénovation de la centrale thermique; Rénovation de «I.A. & N.D.»; Immeuble de l'Administration maritime, Amélioration générale. Sydney Mines—Centre de Main-d'œuvre du Canada—Amélioration; Whitney Pier—Amélioration de locaux postaux; On ne divulgue pas habituellement les coûts estimatifs avant l'adjudication des marchés.

L'IMPORTATION DE TRACTEURS RUSSES

Question n° 1947—**M. Gleave:**

1. Quand a-t-on importé au Canada les premiers tracteurs de fabrication russe?

2. Quel en était l'importateur et quelle était son adresse?

3. Combien de tracteurs russes a-t-on importés à ce jour et combien en a-t-on importés, a) au Canada dans son ensemble et b) par province?

4. Existe-t-il une réserve de pièces de rechange pour les tracteurs actuellement en usage et, dans l'affirmative, où entrepose-t-on les pièces en question?

5. Le ministre de l'Agriculture ou de l'Industrie et du Commerce ont-ils communiqué avec leurs homologues de l'URSS pour veiller à ce que les conditions de financement et d'approvisionnement soient déterminées de façon satisfaisante?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1. Les premiers tracteurs de fabrication russe, au nombre de 8, ont été importés au Canada en 1968, pour fins d'essai.

2. Ils ont été importés par la société Twin Lake Tractors Ltd. qui avait son siège social, au moment de l'importation, à Orillia (Ont.). Cette société a maintenant son siège à Oakville (Ont.).

3. Depuis mai 1970, on a importé 115 tracteurs russes de diverses dimensions. Sur ce nombre, une quarantaine se trouvent chez des cultivateurs de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec; les autres sont entreposés à Oakville et Montréal. 70 p. 100 des ventes totales ont été faites en Ontario, les autres étant réparties également entre le Québec et l'Alberta.

4. On peut obtenir à Montréal le service et les pièces de rechange pour tous les tracteurs en usage au Canada.

5. La vente de tracteurs de fabrication russe au Canada a été simplement une transaction commerciale entre les sociétés Tractorexport et Twin Lake Tractors Ltd. Ni le ministère de l'Industrie et du Commerce ni celui de l'Agriculture n'ont communiqué à ce sujet avec leurs homologues de l'URSS.

LES DÉPENSES DU CONSEIL DES SCIENCES

Question n° 1950—**M. Howard (Skeena):**

Combien a-t-on dépensé pour le Conseil des Sciences du Canada, au cours de l'année financière 1970-1971?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): En ce qui concerne le Conseil des sciences du Canada, le montant versé au cours de l'année financière 1970-1971 a été de \$1,184,740.97 et le montant des services fournis gratuitement par d'autres organismes de l'État au cours de la même période a été de \$124,240.

LA POLLUTION PAR LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT DES VÉHICULES

Question n° 1956—**M. Robinson:**

1. Le gouvernement fédéral exigera-t-il que tous les véhicules à essence soient équipés de façon à restreindre la pollution par les gaz d'échappement?

2. Le gouvernement veillera-t-il à ce que tous les véhicules-moteurs soient munis de dispositifs de lutte contre la pollution sans que leurs prix en soient accrus pour cela?

3. Dans quelle mesure s'attend-on à ce que la pollution causée par les véhicules-moteurs soit effectivement maîtrisée et dans quelle proportion, la pollution causée par le véhicule-moteur moyen sera-t-elle réduite?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Le Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles établit des normes concernant l'émission des gaz d'échappement et d'évaporation des autobus, des châssis, des véhicules de tourisme à usages multiples, des voitures de tourisme et des camions.

2. Les normes actuelles concernant l'émission de gaz ont causé une augmentation des prix des véhicules à essence par rapport aux prix de ceux qui étaient fabriqués avant l'entrée en vigueur du Règlement. Les coûts de fabrication seront étudiés lors de l'établissement des prochains règlements.

3. Le règlement concernant le contrôle de la pollution a déjà permis de réduire les échappements d'oxyde de carbone et d'hydrocarbures des véhicules-moteurs dans une proportion de 60 à 70 p. 100 comparativement aux échappements des moteurs fabriqués avant l'entrée en vigueur du Règlement.

LES PÊCHES—L'ALEVINIER DE CASSILIS

Question n° 1997—**M. Smith (Northumberland-Miramichi):**

1. Combien d'alevins de saumon a-t-on incubés dans l'alevinier du comté de Northumberland, à Cassilis, en 1968, 1969 et 1970 respectivement?

2. Quelles rivières a-t-on peuplées de ce jeune saumon et quel pourcentage du nombre total d'alevins a-t-on déposé dans la rivière Miramichi ou dans ses affluents au cours de chacune de ces mêmes années?

3. Au cours de chacune de ces mêmes années, quel pourcentage des œufs utilisés pour la production d'alevins a été pondu par le saumon pris après le 15 août de chaque année?

M. Eymard Corbin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): 1. En 1968, 921,485; En 1969, 316,584; En 1970, 533,515.

2. En 1968, la rivière Miramichi-Nord-Ouest et ses affluents; la rivière Miramichi-Sud-Ouest et ses affluents; la Petite rivière Miramichi-Sud-Ouest et ses affluents; enfin, la rivière Tabusintac. En 1969, la rivière Miramichi-Sud-Ouest et ses affluents; la Petite rivière Miramichi-Sud-Ouest et ses affluents; la rivière Miramichi-Nord-Ouest; la rivière Bartibog; enfin, la rivière Mepisiguit. En 1970, la rivière Miramichi-Sud-Ouest et ses affluents; la rivière Miramichi-Nord-Ouest et ses affluents; la Petite rivière Miramichi-Sud-Ouest et ses affluents. Le pourcentage d'alevins déposés dans la rivière Miramichi et dans